

## **Instruments de collecte et d'analyse des données pour la sécurité alimentaire et la nutrition**

### **Commentaires de la France**

---

La France salue le lancement des travaux du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) visant à l'élaboration de recommandations politiques sur les instruments de collecte et d'analyse des données pour la sécurité alimentaire et la nutrition. La France souligne la pertinence des conclusions du dernier rapport du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE), publié en septembre dernier, pour l'élaboration des termes de références de ce processus de convergence et l'avant-projet des recommandations politiques.

La France considère que les recommandations politiques du CSA sur les instruments de collecte et d'analyse des données pour la sécurité alimentaire et la nutrition devront accorder une attention particulière aux enjeux suivants :

- la qualité, la fiabilité et la cohérence des données ;
- l'accessibilité des données en temps utile ;
- l'amélioration de la production de données ventilées et granulaires au niveau des pays et au niveau régional ; la centralisation et l'harmonisation des données au niveau mondial pour éviter une fragmentation voire une incohérence des données entre elles ;
- le renforcement de l'interopérabilité entre les différents systèmes d'informations ;
- les ressources allouées à la collecte et à l'analyse des données (renforcement des capacités des acteurs et des systèmes statistiques au niveau national, investissements dans les infrastructures et l'éducation, etc.) ;
- l'amélioration des capacités de modélisation et de prospective ;
- le renforcement des systèmes d'alerte précoce ;
- l'amélioration de la gouvernance en vue de renforcer la collaboration à tous les niveaux entre les différents acteurs impliqués dans la collecte et l'analyse des données ;
- le renforcement de la production de données concernant la nutrition et l'agriculture familiale ;
- le renforcement de la production de données sexospécifiques ;
- la lutte contre les inégalités, avec une attention particulière accordée aux populations les plus vulnérables (agriculteurs familiaux, femmes, jeunes) ;
- la dimension éthique de la collecte et de l'utilisation des données ;
- les opportunités et risques liés à l'utilisation croissante des nouvelles technologies (ex. : enjeux relatifs à la diffusion massive et à la qualité des données, à la responsabilité liée à l'usage de logiciels automatiques, au risque d'accroissement des inégalités, etc.) ;
- le respect des droits humains (ex. : droit à la vie privée), la protection des données personnelles, l'importance de la mise en place de mécanismes indépendants pour suivre la mise en œuvre des politiques de protection des données ;
- l'amélioration du partage des données pertinentes pour le commerce international de denrées alimentaires et de produits agricoles, notamment à travers le renforcement du Système d'informations sur les marchés agricoles (*Agricultural Markets Information System/AMIS*).